

ÉVALUATION DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES AU BACCALAURÉAT À PARTIR DE LA SESSION 2021

SYNTHÈSE

Table des matières

Abréviations utilisées	3
Choix des Langues vivantes	3
Tableau récapitulatif	4
Langue des comptes rendus	7
Épreuves communes	7
Exposition des élèves au format de l'épreuve	7 7 8
Choix des sujets	8
Corrections	8
LLCER	g
Compréhension de l'écrit et expression écrite : usage du dictionnaire	<u>g</u>
Constitution du dossier de l'élève En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale) En terminale	9
Objectifs de l'évaluation En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale) En terminale	10
Grilles d'évaluation En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale) En terminale	10
ETLV	11
SELO et DNL	11
Conduite de l'entretien et évaluation de la prestation du candidat	11
Grille d'évaluation académique	12
DNL : Ressources présentées par le candidat	12
Retour sur les épreuves avec les élèves	12
Grand oral	12
Épreuves orales de contrôle (rattrapage)	13
LLCER	13
Candidats en situation de handicap	13
Foire aux auestions académique	13

Abréviations utilisées

AL activité langagière

BNS banque numérique de sujets

CC contrôle continu

CE compréhension de l'écrit CO compréhension de l'oral

CR compte rendu

DNL discipline non linguistique EC évaluations communes

EE expression écrite
EO expression orale

EOC expression orale en continu

EOI expression orale en interaction

ETLV enseignement technologique en langue vivante (LVA)

LLCER enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales »

SELO section européenne ou de langue orientale

Choix des Langues vivantes

Nous attirons votre attention sur la possibilité offerte aux élèves de permuter pour l'examen le choix des langues étudiées (LVA, LVB, LVC). Cette opération ne peut intervenir qu'en fin de seconde ou en tout début de classe de première. La réforme du baccalauréat impose une concordance stricte entre les matières suivies par les élèves et celles qui seront évaluées pour le baccalauréat.

Rappelons également que seules les langues dont un enseignement est suivi par l'élève dans un établissement scolaire ou au CNED peuvent faire l'objet d'une évaluation au baccalauréat, parmi les langues suivantes :

- Pour la langue vivante A, B ou C : allemand, anglais, arabe, arménien, cambodgien, chinois, coréen, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc ou vietnamien.
- Pour la langue vivante C : albanais, amharique, bambara, berbère Chleuh, berbère Kabyle, berbère Rifain, bulgare, croate, estonien, haoussa, hindi, hongrois, indonésien-malais, laotien, lituanien, macédonien, malgache, peul, roumain, serbe, slovaque, slovène, swahili, tamoul, ou tchèque.

Tableau récapitulatif

Les candidats passent les EC1, EC2 et EC3 dans leur LVA et dans leur LVB. La LVC n'est évaluée que dans le cadre du contrôle continu (niveau cible : A2).

Intitulé	Période	AL	Durée de l'épreuve	Niveau cible	Sujet	Déroulé	Évaluateur(s)	Notation
EC1	Première 2ème trim.	СО	20' (hors temps d'écoute)	LVA : B1 LVB : A2-B1	Issu de la BNS	 Le candidat reçoit le sujet où figure le titre du sujet 3 diffusions du support séparées d'une minute de pause (le candidat peut prendre des notes pendant l'écoute) Le candidat dispose de 20' pour rédiger son CR 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale ¹
EC2	Première 3ème trim.	CE EE	1h30	LVA : B1-B2 LVB : A2-B1	Issu de la BNS	 Le candidat reçoit l'intégralité du sujet et dispose de son temps comme il l'entend pour réaliser la CE et l'EE dans l'ordre qu'il souhaite. CE : le candidat rédige son CR (à partir de 1 ou 2 textes) EE : le candidat répond à 1 ou 2 questions dans la langue cible sur le même axe des programmes que celui de la CE, possiblement à partir d'un document iconographique. 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale¹ (chaque AL compte pour moitié de la note)
EC3	Terminale 3ème trim.	CO CE EE	1h30 (hors temps d'écoute)	LVA : B2 LVB : B1	Issu de la BNS	 Le candidat reçoit l'intégralité du sujet et dispose de son temps pour réaliser les tâches demandées dans l'ordre qu'il souhaite. CO: 3 écoutes séparées d'une min., le candidat peut prendre des notes. Le candidat dispose ensuite à sa guise de 1h30 pour rédiger son CR et effectuer les autres exercices. CE: le candidat rédige son CR en français ou en langue cible (selon la langue choisie) EE: le candidat rédige dans la langue cible (le sujet se fonde sur 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les supports de l'évaluation de la CO et de la CE. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique). 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale ¹
		EO ²	10' de prép. 10' de passage		Issu de la BNS	 Le candidat choisit entre 3 axes proposés par l'examinateur, qui lui soumet ensuite des pistes de discussion sur l'axe retenu : 2 documents iconographiques, ou 2 citations, ou un document iconographique et une citation. Pendant 10' : le candidat prépare son intervention Pendant 5' max. : le candidat explique en langue cible quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. Pendant 5' : l'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi. 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale ¹

¹ Cf. https://www.education.gouv.fr/media/70416/download

² Sauf en LVA pour les séries technologiques, où l'épreuve d'EO est remplacée par l'évaluation d'ETLV.

Intitulé	Période	AL	Durée de l'épreuve	Niveau cible	Sujet	Déroulé	Évaluateur(s)	Notation
ETLV ³	Terminale 3ème trim.	EO	10' (sans prép.)	LVA : B2	Ressources fournies par le candidat ⁴	 Pendant 5': dans la langue cible, le candidat présente aux examinateurs les ressources qu'il a apportées. Pendant 5': le candidat interagit avec les examinateurs 	2 professeurs (LV et ens. technologique suivi par le candidat en LVE pendant l'année en cours), autres que ceux de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale⁵
SELO (section		Toutes	Sans objet		Sans objet	La note sanctionne le travail effectué en LVE dans la DNL au cours de la classe de terminale	2 professeurs (LVE et DNL) de l'élève pendant l'année en cours	Descripteurs du CECRL
européenne ou de langue orientale)	Terminale 3ème trim.	EO	20' de prép. 20' de passage	LVA : B2	Académique	 Le candidat remet aux examinateurs une fiche présentant les thèmes abordés dans les cours suivis et les activités conduites dans le cadre de la section⁶; les examinateurs lui remettent son sujet. Après sa préparation, pendant 10': le candidat s'exprime en continu sur le support qui lui a été remis Pendant 10': le candidat interagit avec les examinateurs 	2 professeurs (DNL et LVE) autres que ceux de l'élève pendant l'année en cours	Grille académique ⁷
DNL (hors		Toutes	Sans objet	Ι Ι (// · · Δ·)	Sans objet	La note sanctionne le travail effectué en LVE dans la DNL au cours de la classe de terminale	2 professeurs (LVE et DNL) de l'élève pendant l'année en cours	Descripteurs du CECRL
section européenne)	Terminale 3ème trim.	EO	10' de prép. 10' de passage		Ressources produites par le candidat	 Pendant 5' max. : exposé du candidat Pendant 5' : interaction avec les examinateurs 	2 professeurs (LV et DNL) autres que ceux de l'élève pendant l'année en cours (dans la mesure du possible)	Grille académique ⁷
LLCER non poursuivi en terminale	Première 3 ^{ème} trim.	EO	20' (sans prép.)	B2	Dossier fourni par le candidat	 Au début de l'épreuve, le candidat remet un exemplaire de son dossier et en conserve un exemplaire pour lui⁸. Pendant 10': le candidat présente son dossier en langue cible pour justifier ses choix (EOC). Pendant 10': le candidat interagit avec l'examinateur. 	Professeur autre que celui de l'élève	Grille nationale ⁹

³ Dans les séries technologiques, cette épreuve se substitue à l'EO de l'EC3 pour la LVA.

⁴ L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique. Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

⁵ Cf. https://www.education.gouv.fr/media/70416/download. Il s'agit de la même grille d'évaluation que pour toutes les épreuves d'EC. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/lycee_general_et_technologique/sections_europeennes_et_dnl/#c175335

⁷ Cf. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/lycee_general_et_technologique/sections_europeennes_et_dnl/#c173919

⁸ Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examinateur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de première. Le candidat commente ces documents.

⁹ Cf. https://www.education.gouv.fr/media/70335/download

Intitulé	Période	AL	Durée de l'épreuve	Niveau cible	Sujet	Déroulé	Évaluateur(s)	Notation
LLCER poursuivi en	Terminale	CE EE	3h30	B2-C1 (Anglais, monde - contemporain : - C1)	Issu de la BNS (progr. de la classe de term.)	 Partie 1 : synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en environ 500 mots. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents (éventuellement, cette synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif) Partie 2 : traduction d'un passage d'un des textes du dossier ou transposition en français rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier¹⁰ 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	Grille nationale ¹¹
terminale	o tilli.	EO ¹²	20' (sans prép.)		Dossier fourni par le candidat (progr. du cycle term.) ¹³	 Pendant 10' max. : le candidat présente son dossier dans la langue cible pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne Pendant 10' : le candidat interagit avec l'examinateur 	Professeur autre que celui de l'élève pendant l'année en cours	
Sections bi- nationales	Cf. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/sections_binationales_et_internationales/							
Sections internationales	Cf. https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/baccalaureat_gt/evaluation_en_section_internationale/							
Grand oral	Épreuve terminale	EO	20' de prép. 20' de passage	Sans objet	2 questions présentées par le candidat	3 temps : 1- Présentation d'une question (5') ; 2- échanges entre le jury et le candidat (10') ; 3- échanges entre le jury et le candidat sur son projet d'orientation (5') Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité LLCER, chacun des 2 premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la LV concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.	2 professeurs de 2 disciplines différentes, dont l'un représente l'un des 2 enseignements de spécialité du candidat et l'autre représente l'autre enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.	Critères nationaux

L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé pour les parties 1 et 2 de l'épreuve.
 Cf. https://www.education.gouv.fr/media/70476/download.
 Remarque : cette épreuve ne se substitue PAS au grand oral.
 Ce dossier doit être visé par le professeur du candidat. Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examinateur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Langue des comptes rendus

Pour connaître les choix opérés par chacune des langues, vous vous réfèrerez aux « sujets 0 » (spécimens), publiés sur la page suivante du portail Eduscol¹⁴ :

https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-et-specimens-bac-2021.html

NB : « Il peut en outre être demandé aux candidats de répondre en français ou en langue cible à une question portant sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. »

Épreuves communes

Exposition des élèves au format de l'épreuve

Il convient d'entraîner les élèves, tout au long de leur parcours d'apprentissage, à se confronter à des supports proches du format qui leur sera soumis lors de l'examen, sans pour autant réduire l'enseignement de la LVE à la préparation aux épreuves de l'examen. Il est par ailleurs déconseillé d'utiliser la BNS comme une banque d'entraînement en classe afin d'éviter tout litige.

Compréhension de l'oral

Les supports de compréhension de l'oral sont d'une durée maximale d'une minute trente. Ils peuvent être soit audio, soit vidéo : dans tous les cas, il faut s'assurer que les élèves ont été entraînés à la prise de notes sur des supports de même nature.

Le jour de l'épreuve, le candidat bénéficie de 3 écoutes du support, séparées d'une minute de pause ; il peut prendre des notes avant de rédiger en français son compte rendu soit de manière libre, soit en s'appuyant sur les questions qui figurent sur le sujet.

S'il est important de préparer les élèves à ce compte rendu en langue française, il convient toutefois de limiter fortement l'usage du français dans les cours, afin d'une part de ne pas réduire le temps d'exposition à la langue étrangère, et d'autre part de privilégier l'articulation entre la compréhension de l'oral et l'expression dans la langue cible.

Enfin, aucune aide lexicale autre que celle qui figure éventuellement déjà sur le sujet ne sera fournie aux candidats.

Compréhension de l'écrit

La longueur cumulée des textes proposés comme supports de compréhension de l'écrit dans la BNS est la suivante :

	EC2	EC3
Arabe	entre 900 et 2000 signes, blancs et espaces compris	entre 1200 et 2500 signes, blancs et espaces compris
Chinois	entre 500 et 700 caractères	entre 600 et 800 caractères
Hébreu	entre 1400 et 1800 signes, blancs et espaces compris	entre 1700 et 2200 signes, blancs et espaces compris
Japonais	entre 600 et 800 signes	entre 700 et 900 signes
Autres LVE	entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris	entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris

¹⁴ Les sujets 0 conformes aux nouvelles modalités telles que parues au B.O. du 31 juillet 2020 ont un titre commençant par « Specimen- ».

Expression écrite

Il convient de signaler aux élèves qu'un niveau A2, B1 ou B2 ne peut être certifié qu'à partir du moment où la production est suffisante pour témoigner d'un certain degré de maîtrise (la grille d'évaluation mentionne au niveau A1 une production qui ne relèverait que d'une « amorce » du traitement du sujet).

Expression orale

Il ne s'agit pas d'un tirage au sort des axes mais d'un CHOIX du candidat. L'évaluation est destinée à mesurer à parts égales :

- 1) la capacité du candidat à mener à bien une réflexion et à interagir à partir des pistes de discussion qui lui ont été proposées et des questions plus générales;
- 2) la qualité de la langue utilisée (correction et lexique).

Les épreuves d'expression orale ont pour objectif de permettre à chaque candidat de témoigner de toutes ses compétences dans la langue évaluée. Il convient donc :

- de laisser le candidat s'exprimer, y compris avec des pauses ;
- de tenir compte du contexte particulier d'examen : quelques courtes phrases de relance peuvent « débloquer » la parole d'un candidat en difficulté et le remettre sur les rails de son exposé ;
- de conduire l'entretien avec bienveillance, en privilégiant les questions ouvertes qui donneront au candidat toute occasion de faire montre de ses compétences.

Il convient donc, pour éviter une évaluation qui consisterait à attribuer une note pour ensuite répartir le nombre de points :

- de s'appuyer précisément sur les items de la grille d'évaluation pour positionner la prestation du candidat dans chacune des 4 colonnes (Expression orale en continu – Interaction orale – Correction de la langue – Richesse de la langue)
- de ne pas réduire cette évaluation à un contrôle de connaissances grammaticales et/ou de connaissances culturelles sur l'axe choisi.

Choix des sujets

Les sujets seront choisis dans la BNS par chaque équipe de spécialité de la discipline LVE, en fonction des thématiques travaillées durant la période de l'année scolaire précédant l'évaluation. Un unique sujet par niveau (LVA/LVB) et par voie (générale/technologique) n'est donc pas imposé, mais recommandé dans la mesure du possible afin d'éviter des incompréhensions chez les élèves et les familles. Les équipes veilleront à choisir des sujets réalisables par le plus grand nombre.

Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020 :

Le choix des sujets est guidé par les progressions pédagogiques suivies dans l'établissement et par les apprentissages mis en œuvre. Aucune modification ne doit être apportée aux sujets tels qu'énoncés et disponibles dans la banque nationale de sujets.

Corrections

Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020 :

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans leur correction de ces évaluations, des outils de référence sur l'évaluation des attendus par discipline en lien avec les progressions pédagogiques des programmes d'enseignement sont élaborés et partagés sous la direction des corps d'inspection.

Des informations complémentaires sur l'organisation des corrections seront par ailleurs transmises par la Division des Examens et Concours (DEC) aux établissements dans le courant de l'année scolaire.

Compréhension de l'écrit et expression écrite : usage du dictionnaire

Lors de l'épreuve écrite en terminale (enseignement de spécialité poursuivi en terminale), le candidat peut recourir s'il le souhaite à un dictionnaire unilingue : cela suppose qu'il a été entraîné à en maîtriser l'usage. Pour ce faire, il peut être judicieux de solliciter l'achat de quelques exemplaires par le CDI, afin que tous les élèves puissent rapidement avoir accès à ces ouvrages, parfois onéreux.

Par ailleurs, il conviendra bien entendu d'entraîner au long cours les élèves à un usage pertinent et raisonné du dictionnaire unilingue, dans des activités d'expression écrite comme de compréhension de l'écrit.

Constitution du dossier de l'élève

En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale)

Note de service du 23-7-2020 parue au B.O. spécial du 31 juillet 2020 :

« Le dossier est composé de trois à cinq documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des deux thématiques du programme de première. Il est composé de documents choisis parmi les listes suivantes :

- Pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain :
- une des œuvres intégrales étudiées en classe de première (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- au moins un texte littéraire, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec le programme de la classe de première mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.);
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).
 - Pour la spécialité LLCER anglais, Monde contemporain :
- au moins un article de presse ;
- un texte d'une autre nature ;
- un document iconographique.

Les candidats individuels sont soumis aux mêmes conditions et doivent présenter un dossier de même format. »

En terminale

« Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examinateur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :

Pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.);
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

Pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain :

- au moins un article de presse ;
- au plus deux textes d'une autre nature ;
- au plus deux documents iconographiques.

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examinateur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents. »

Objectifs de l'évaluation

En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale)

L'évaluation porte sur la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour la classe de première », défini dans l'arrêté modifié du 17 janvier 2019.

En terminale

L'épreuve porte sur le programme de la classe de terminale et, pour la LLCER autre qu'anglais, monde contemporain, sur le programme d'œuvres, renouvelé par moitié tous les deux ans. Elle prend également appui sur les acquis du programme de la classe de première. Les notions et thématiques rencontrées en classe de première mais non approfondies en classe de terminale doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

L'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.

Pour les enseignements de LLCER hors anglais monde contemporain, seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif. À l'écrit, pour toutes les LLCER, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur deux des trois thématiques du programme de terminale.

Partie écrite

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour la classe de terminale.

Partie orale

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour le cycle terminal.

Grilles d'évaluation

En première (enseignement de spécialité non poursuivi en terminale)

Grille des évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021 : https://www.education.gouv.fr/media/70335/download

En terminale

Grille des évaluations communes des enseignements de spécialité suivis pendant le cycle terminal à compter de la session 2021 : https://www.education.gouv.fr/media/70476/download

ETLV

L'évaluation repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'**ETLV** au cours de la classe de terminale.

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat. Le candidat s'appuie sur un support qu'il a réalisé lui-même. Il est souhaitable que ce support ne comporte pas plus de trois pages ou trois diapositives, qui lui servent de trame pendant sa présentation et l'aide à structurer sa prise de parole face au jury. Cette trame peut consister en un plan des différentes étapes de la présentation ou en une succession de documents. Le support ne doit pas constituer une présentation rédigée spécifiquement pour l'épreuve orale ni comporter des éléments de présentation eux aussi rédigés (phrases ou paragraphes) spécifiquement pour l'épreuve. Le candidat n'est pas autorisé à lire un texte rédigé. Une copie papier devra être prévue pour le jury, en particulier pour favoriser l'interaction dans la phase d'entretien. Le support n'est pas évalué ; seuls la présentation orale et l'entretien qui lui fait suite sont pris en compte pour l'évaluation.

L'évaluation permet de mesurer la capacité du candidat à communiquer en langue étrangère sur des travaux effectués au cours du cycle terminal en ETLV, en lien avec l'enseignement de spécialité concerné. Les élèves présentent un travail effectué en ETLV pendant le cycle terminal, travail qui peut être tout ou partie du projet, d'un mini-projet ou d'une étude, réalisés en ETLV ou en lien avec l'ETLV. Selon le travail qu'il choisit de présenter, l'élève peut décider pour la prise de parole en continu d'en passer en revue les étapes, de retracer le raisonnement ou la démarche adoptés, d'évaluer le résultat obtenu ou les progrès effectués en matière d'apprentissage, y compris interculturel. Toute autre démarche permettant au candidat de présenter au jury de manière pertinente et étayée un travail associant les deux disciplines est également recevable.

Dans la phase **d'interaction**, le questionnement amène le candidat, si besoin, à reformuler ou étayer son propos, à clarifier les étapes du projet ou du travail présenté, à en expliciter les objectifs, les obstacles éventuels, les points d'aboutissement, les prolongements possibles. Les exemples et illustrations, y compris interculturels, sont valorisés, ainsi que les **liens établis avec les thématiques du cours de langue et les savoirs de l'enseignement de spécialité**. La capacité du candidat à prendre sa part d'initiative dans l'interaction est valorisée également.

Nous vous recommandons la consultation des ressources qui figurent sur la page suivante du portail Eduscol :

https://eduscol.education.fr/cid144133/etlv-bac-2021.html - lien1

De même, un tutoriel sur l'utilisation de la grille d'évaluation dans le contexte de l'ETLV est consultable à l'adresse suivante :

http://pedagogie.ac-limoges.fr/anglais/spip.php?article428

SELO et DNL

Conduite de l'entretien et évaluation de la prestation du candidat

Il convient de se référer à la grille académique en vigueur, qui précise les différents items observables. L'entretien sera conduit à deux voix (LVE/DNL). L'évaluation doit être raisonnée, conjointe et consensuelle.

Grille d'évaluation académique

En section européenne comme pour un dispositif DNL, l'évaluation s'opère à partir de grilles académiques, disponibles sur la page suivante :

https://www.ac-orleans-

tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/baccalaureat_gt/evaluation_en_sections_europeennes_et_dnl/#c 179100

DNL: Ressources présentées par le candidat

L'interrogation orale de DNL (hors section européenne) requiert la présentation de ressources par le candidat lui-même (et non un sujet fourni par les examinateurs). Il faudra donc veiller à préparer, au long cours, la constitution des ressources présentées : la présentation, en langue cible, prend appui sur un ou deux document(s) ou un support d'activités se rapportant à la discipline ou au champ disciplinaire dont l'enseignement a été dispensé en langue étrangère.

Les examinateurs veilleront également à se munir de quelques supports à soumettre au candidat qui se présenterait sans dossier.

Retour sur les épreuves avec les élèves

S'agissant d'épreuves de baccalauréat, il n'est pas possible de corriger les évaluations réalisées dans le cadre du contrôle continu ou de l'épreuve de spécialité avec les élèves.

Grand oral

Texte de référence : note de service n° 2020-036 du 11-2-2020 parue au B.O. spécial n°2 du 13 février 2020.

« L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
[...]

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat. »

Les professeurs de LVE ont un rôle important à jouer dans la préparation des candidats au grand oral, autant auprès des élèves de LLCER qu'auprès des autres candidats : nombreuses sont les capacités mobilisées pour la prise de parole en LVE qui peuvent être transférées en langue française.

NB : l'épreuve du grand oral ne se substitue pas à l'épreuve d'expression orale pour les élèves ayant suivi un enseignement de LLCER en terminale.

Épreuves orales de contrôle (rattrapage)

LLCER

Durée: 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Ce document se rapporte à l'une des thématiques du programme et peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).

L'examinateur propose au candidat deux documents. Chaque document est en lien avec une des thématiques du cycle terminal. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 20 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos. Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de prendre la parole librement. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examinateur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

Pour chaque candidat, l'examinateur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation suivante : https://www.education.gouv.fr/media/70476/download

Candidats en situation de handicap

Les dispenses et aménagements de l'évaluation sont faits conformément à l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif aux dispenses et aménagements d'épreuves de langue vivante pour les candidats au baccalauréat général et technologique présentant tout trouble relevant du handicap, publié au J.O. n° 0198 du 27 août 2019.

Foire aux questions académique

Une foire aux questions académique, très régulièrement mise à jour, est disponible sur la page suivante du portail académique des langues vivantes : https://www.ac-orleans-

tours.fr/pedagogie/interlangues/contenus et pratiques denseignement/lycee general et technologique /faq reforme du lycee/